

## QUESTIONS ECRITES DE MMES MISCIOSCIA ET MEYNIER

### THERMOGRAPHIE :

Le procédé que vous évoquez, dénommé « Thermographie », est bien connu puisque les premières applications civiles développées en France par le LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'Essais) remontent à 1982.

La thermographie infrarouge aérienne consiste donc à utiliser des photographies prises d'avion, d'hélicoptère ou d'aéronef.

L'investigation se concentre sur les toitures puisque 30 % des déperditions se font par ces couvertures ; la technique permet, néanmoins, d'analyser les déperditions des murs.

La prise de conscience de la préservation de l'environnement et le renchérissement des énergies fossiles constituent bien souvent les motivations essentielles d'un plan de thermographie ; mais, à notre sens, cela n'est pas suffisant ; il faut, en effet, créer une véritable dynamique de la maîtrise de l'énergie sur le long terme et inciter à la réalisation de travaux d'isolation, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

La réalisation des thermicartes n'est pas, à elle seule, satisfaisante ; il faut les interpréter en prenant en considération la conception de chaque bâtiment, ce qui demande un suivi très important.

La thermographie est donc avant tout, un excellent moyen de sensibiliser la population qui peut visualiser concrètement les défauts de son habitation et donc les pertes d'énergie.

C'est bien ainsi que de nombreuses villes utilisent cet outil, mais la commune d'ANNECY-LE-VIEUX ne souhaite pas limiter son intervention à cette simple visualisation dont le coût est estimé pour environ 2 000 images à 60 000 €.

Dans la continuité de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la Commission Environnement sera amenée à élaborer un agenda 21 et une étude thermographique viendra peut-être, à ce moment-là, s'intégrer à ce document. La condition expresse est que la commune d'ANNECY-LE-VIEUX puisse accompagner l'exploitation de ces thermicartes, en renseignant les demandeurs sur les aides financières, les préconisations en termes techniques d'isolation, le choix énergétique... , ce qui nécessitera la mise en place, si nous en décidons ainsi, d'une structure légère et limitée dans ce cas, qui assisterait les Ancileviens.